

## Intervenir en entreprise avec les AEMC

*Date : 29 et 30 mai 2021 - Formation totalement en distanciel*

**Public :** Professeurs et moniteurs diplômés FAEMC ou en cours de formation FAEMC (il est impératif d'être entré dans un cursus de formation). CMB minimum.

### Objectifs de la formation :

- Actualité des besoins et demandes de l'entreprise vers les arts énergétiques et martiaux chinois
- Appréhender la spécificité des interventions en entreprise
- Connaître un panel d'expériences réalisées
- Savoir se présenter et présenter ses prestations en entreprise
- S'outiller pour choisir le bon statut juridique, rédiger une convention, définir et négocier son tarif, ...
- Savoir construire une adaptation pédagogique selon les publics, le contexte, les besoins repérés, ...
- Savoir établir un bilan et une évaluation

Ce premier module posera des bases et sera suivi de modules de renforcement à thématiques spécifiques .

**Formateur :** Plusieurs intervenants apporteront leur expertise

### Dates et horaires :

Samedi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Dimanche : 9h-13h / 14h-17h

**Volume horaire :** 12 heures

**Lieu :** Yves Robert - Auberges de Jeunesse :

20 Esplanade Nathalie Sarraute - 75018 Paris - **A confirmer**

### Coût de la formation :

- 174€ pour les licenciés depuis plus de 3 ans
  - 204€ pour les licenciés depuis moins de 3 ans
  - 234€ pour les non licenciés
- (voir détails sur la fiche d'inscription)

### Nombre de places :

- 18 par ordre d'inscription **en présentiel (dossier complet)**
- 12 par ordre d'inscription **en distanciel (dossier complet)**



Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de chaque module.